



11^{ème} REUNION DU CAPSCA AFRIQUE

NAIROBI, KENYA

1^{er} AU 5 DECEMBRE 2025

AEROPORT INTERNATIONAL GNASSINGBE EYADEMA DE LOME

**GESTION DE TROIS CAS DE DÉCÈS SURVENUS EN PÉRIODE NON
ENDÉMIQUE, DANS DES LIEUX DIFFÉRENTS.**

PROPOSITION DE CADRES LOGIQUES.

INTRODUCTION

La survenue d'un décès dans le transport aérien constitue toujours une situation exceptionnelle, complexe et sensible mobilisant à la fois les équipes médicales, les structures opérationnelles et administratives aéroportuaires.

Selon le lieu de survenu de l'évènement, les procédures à appliquer diffèrent ayant pour d'assurer une prise en charge rapide, respectueuse et conforme aux normes sanitaires et réglementaires.

Elle vise à proposer un cadre logique de gestion dans chacun des ces scénarios,

Plan de présentation :

- Bref aperçu du Togo
- Exposé et analyse des 3 cas avec la proposition d'un cadre logique de gestion
- Les leçons tirées des trois expériences de gestion

I. BREF APERCU DU TOGO ET L'AEROPORT INTERNATIONAL DE LOME

Le Togo, pays d'Afrique de l'Ouest, situé entre, à l'est le Bénin, à l'ouest le Ghana, au nord le Burkina Faso.
Plusieurs aérodromes et deux aéroports internationaux (Lomé et Niamtougou)

Sur le plan des équipements sanitaires l'AIGE (Aéroport International GNASSINGBE EYADEMA) dispose :

- un **centre médico-social**
- un **poste médical avancé (PMA)**
- un **Centre d'Isolement** (urgence de santé publique)

II. DECES A BORD D'UN AERONEF

Survenu en mars 2023 et à bord d'un vol ETHIOPIAN AIRLINE ET515

1. EN VOL DANS L'AERONEF

- Alerte du CDB à la Tour de Contrôle de Lomé aux environs de 10h
- Passager de 47 ans se rendant à Lomé venant de Washington
- Crises de suffocations à fait un arrêt cardiaque
- Echec des Manœuvres de réanimation opérées par le PNC et un personnel de santé
- Informations complémentaires ont été échangées avec l'ATC

2. AU SOL AVANT L'ATTERISSAGE DE L'AERONEF

Transmission par l'ATC des informations aux différents acteurs :

- Le BAI (Bureau Assistance Information)
- Le bureau de piste (Ramp Office)
- Les services de sécurité aéroportuaire
- Le représentant de compagnie (ETHIOPIAN AIRLIGNE)
- Le service médical de l'Aéroport
- La famille, les services funéraires.
- Le représentant du gestionnaire de l'aéroport

3. A L'ARRIVEE DE L'AERONEF

- Aéronef stationnement propice
- Passagers débarqués en premier
- Equipe de gestion est monté à bord de l'aéronef avec
- Briefing du CDB à l'équipe de gestion de l'évènement
- Enquête judiciaire est ouverte
- Prise en charge du décédé par le service médical de l'aéroport (échange avec l'équipage, dossiers médicaux, examen du corps, test Covid 19)
- ETA : dossier administratif du défunt
- Médecin légiste : confirmation du décès, enlèvement du corps.
- Gestionnaire de l'aéroport : problèmes techniques et administratifs
- L'enlèvement du corps par 1 heure après l'atterrissage

4. COMMENTAIRES LIÉS À LA GESTION DU CAS

La gestion de ce cas du décès dans l'aéronef fait appel certaines constatations.

1. Sur la nature des fais,

- Insuffisance d'informations fournies par l'équipage (description et les circonstances de l'évènement)

2. Sur la coordination de la réponse à l'évènement

- Délais d'intervention relativement long de certains acteurs (Procureur de la République et le Médecin légiste, le service funéraire).
- l'absence d'une procédure de suivi de **l'après évènement**
- problématique de responsabilité des actes des acteurs

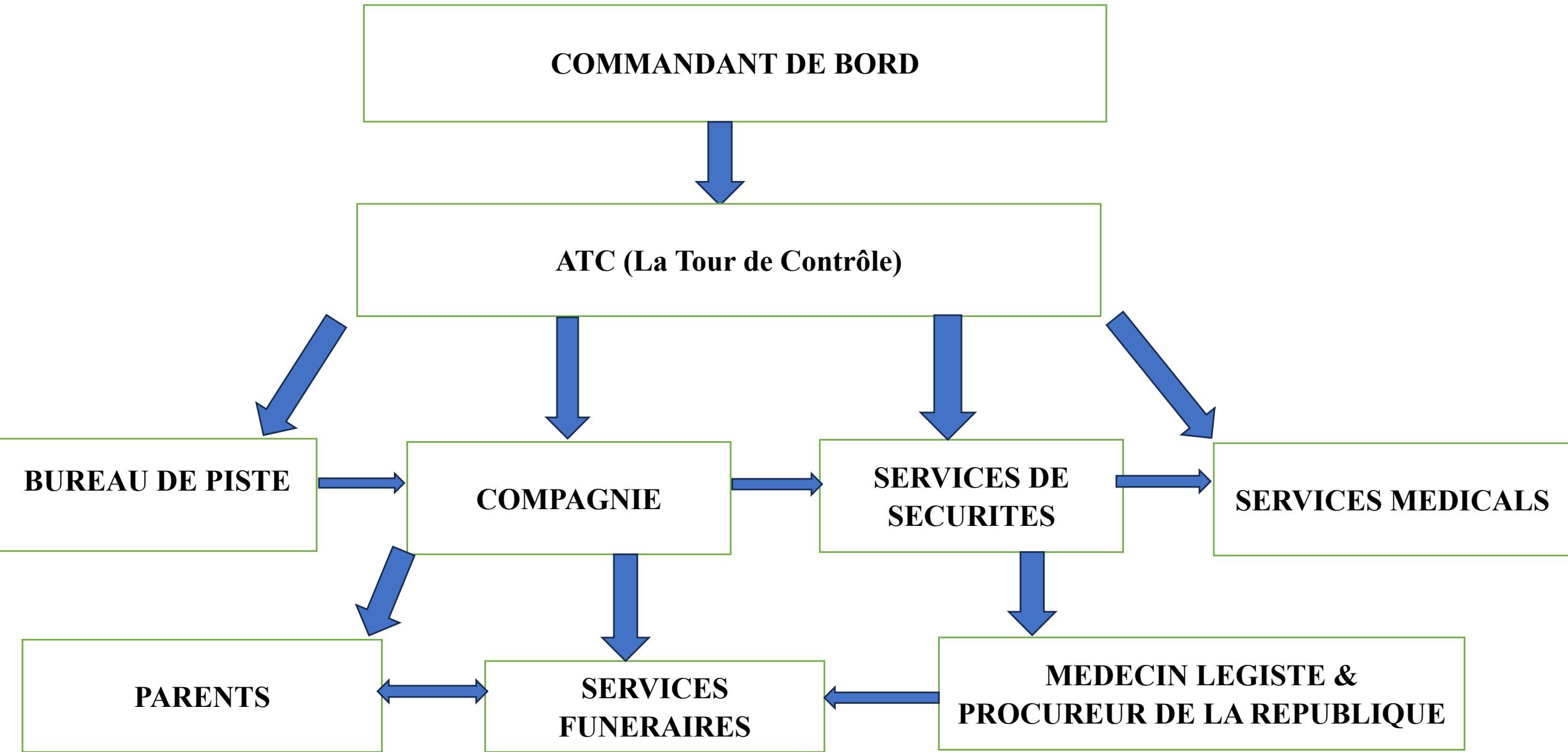
CADRE LOGIQUE DE GESTION D'UN CAS DE DECES EN VOL

Le cadre logique propose une matrice permettant une gestion coordonnée des évènements par les différents acteurs

Lieux	Acteurs	Missions	Objectifs	Résultats
En vol	Commandant de Bord	- Gérer et coordonner les évènements à bord dans le respect des procédures OACEI Anexe 9 - informé le sol	rassurer les passagers et leurs conforts dans le respect de la dignité de la victime	La situation est maîtrisé avec une gestion cordonner de l'évènement avant l'atterrissement
	Les PNC	S'occuper des passager en général et du décès en particulier, assurer la coordination des évènements avec le commandant de bord	Gérer l'évènement dans le calme et la discréetion sans affoler les autres passagers	
	Personnel de Santé à Bord	Aider à la réanimation et au constat du décès	Aider à la gestion professionnelle de l'urgence	A aider et à constaté le décès
Au sol avant l'atterrissement	L'ATC	Recevoir l'alerte du commandant de bord et le dispatcher, Guider, informé le commandant de bord	Préparer l'accueil de l'avion avec le corps du défunt et prendre des dispositions nécessaires	- Transmission de l'information reçue du commandant de bord à toute les structures opérationnelles au sol. - Instruction du commandant de bord sur les dispositions à prendre avant l'atterrissement
	Le Bureau de Piste	Recevoir l'alerte et préparer l'atterrissement		À indiquer au commandant de bord l'endroit réservé au stationnement de l'aéronef
	Les Services de Sécurités Aéroportuaires	Recevoir l'alerte et préparer l'encadrement de l'avion, s'occuper des problèmes légaux		Sécurisation et encadrement de la zone de stationnement de l'aéronef
	Le Représentant de la Compagnie	Recevoir l'alerte et préparer l'accueil de l'avion		Communiquer toutes les informations relatives au passagers à son itinéraire de voyage, S'est chargé des bagages et des procédures d'immigrations
	Le Service Médical de l'Aéroport	Recevoir l'alerte, préparer l'accueil et l'examination du défunt		- Confirmation du décès - Réalisation du test de covid - Compte rendu au Procureur de la République

Au sol à l'arrivé	Bureau de Piste	Diriger l'avion au parking réservé	Gérer la réception du corps dans la dignité, le respect sans perturber le trafic aérien	Orientation de l'avion vers le lieu de stationnement réservé
	Service de Sécurité	Balise et encadre l'avion	Encadré l'avion, orienté les passagers vers les bus mis à leur disposition	Assuré l'encadrement et la sécurité de stationnement réservé à l'avion
	Commandant de Bord et Equipage	Informer sur les circonstances, fournir rapport écrit	Informé sur les circonstances du décès	Donner des informations sur l'identité du défunt et les circonstances du décès
	Soigneur à Bord	Donner les témoignages, compléter les informations	Informer sur les circonstances du décès et sur les manœuvres de réanimation	Donner des informations complémentaires
	Compagnie	Se charger des problèmes administratifs et d'immigration	Régler les problèmes administratifs liés à l'immigration, donner les informations relatives à l'identité du défunt	Donner les informations sur les voyageurs et sur son trajet de voyage, s'est occupé des formalités pratiques relatives à l'immigration et du retrait des bagages
	Service Médical Aéroport	Constater la mort et préparer le rapport	Constater la mort, exclure toute cause de décès liée à une maladie transmissible telle que le covid	- Constat de la mort - Réalisation de test covid revenu négatif
	Médecin Légiste	Constater la mort, rendre compte au Procureur de la République	Confirmer que le décès est naturel et lié à une maladie	Constat du décès effectif, et compte rendu au Procureur de la République
	Procureur de la République	- Constater le décès naturel et ordonner l'évacuation du corps	Constater le décès, son caractère naturel et ouvrir un dossier d'enquête	Constate le décès et ordonne l'évacuation du corps
	Pompe Funèbre	Enlèver le corps	Enlevé le corps	Enlève le corps pour la morgue
	Famille	Est informé	Être informé	Reception effective de l'information par le consulat
	Ambassade ou Consulat	Etre informé pour des dispositions à prendre	Informer la famille et prendre les dispositions d'un transfert éventuel du corps dans son pays	Informe la famille et envisage les dispositions de l'éventuel transfert du corp

DIAGRAMME DES ACTEURS EN CAS DE DECES EN VOL



2ème CAS : DECES EN PLEIN AEROGARE

Gestion d'un décès survenu en aérogare

L'EVENEMENT

- 8 août 2025 vers 10 heures 30 minutes
- passager de 57 ans, en transit (Brazzaville pour Dakar), écroulé en pleine allée alors qu'il se dirigeait vers une salle de départ pour son embarquement
- secouru par un médecin, passager qui n'était pas très loin
- tentative de réanimation s'est avérée infructueuse

ALERTES ET NOTIFICATIONS

- Les services de sécurité ont été alertés par des agents de police et par les agents de l'Aéroport
- Les responsables de la compagnie ont été alertés par leurs agents de la salle de départ et par la police.
- Le service médical a reçu ses premiers appels des agents de l'aérogare puis de la Compagnie
- Le Procureur de la république, est interpellé par le commissaire de police, officier de police judiciaire.

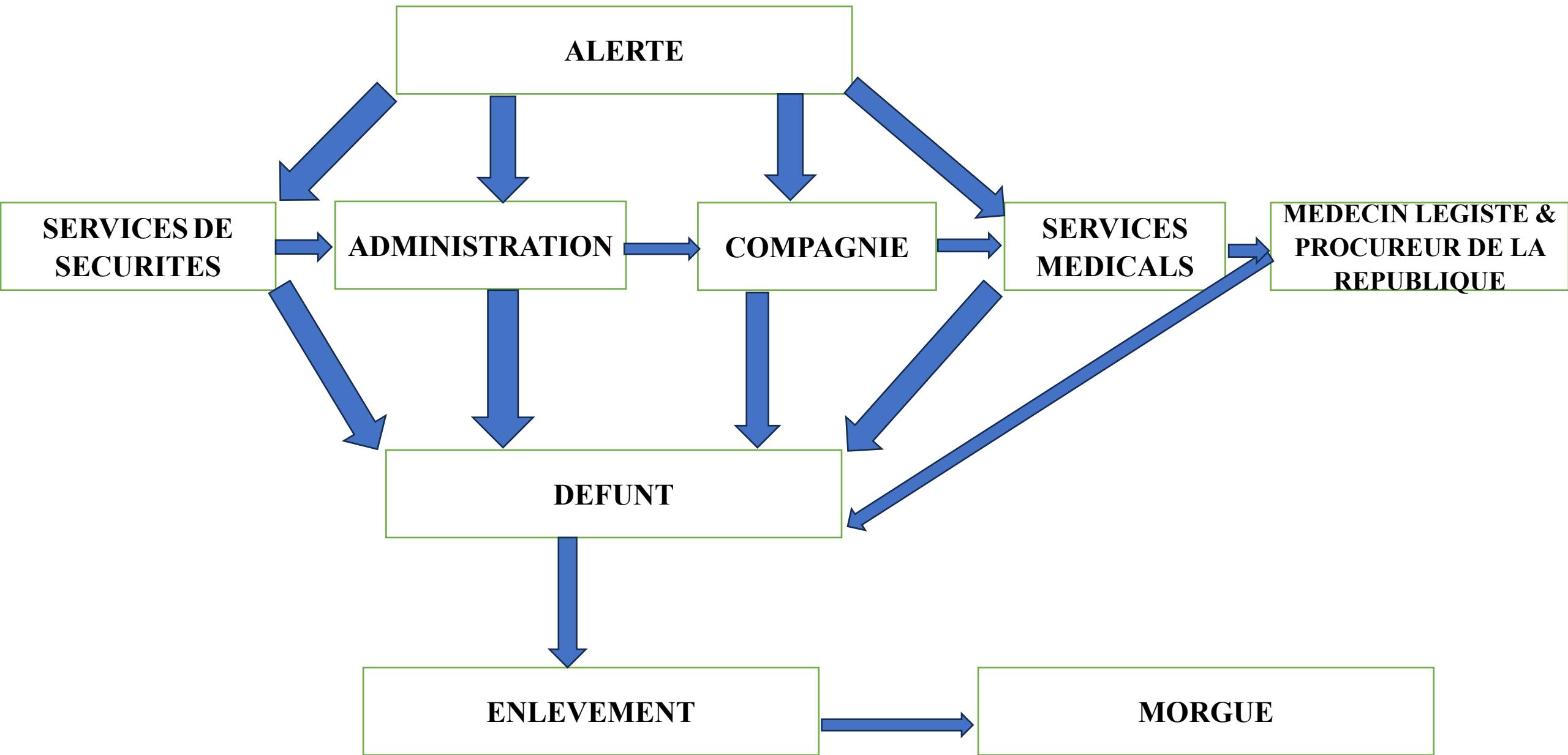
TRAITEMENT DE L'EVENTEMENT

- Service de sécurité : léger cordon de sécurité autour du lieu
- Service médical de l'aéroport :
 - Examen du corps concluant à une mort certaine et permanente.
 - Dossiers médicaux et test covid-19.
- Représentant de la compagnie : itinéraire et formalités administratives.
- Le médecin légiste : réexaminié le corps sous le contrôle du Procureur de République et a confirmé le décès.
- Procureur de la République : ordonné l'enlèvement du corps
- Gestionnaire de l'aéroport : problèmes administratifs et techniques ; information ambassade du Sénégal.
- Service funéraire : enlèvement du corps
- **Commentaires**
 - Impossibilité de soustraire ce corps de la vue du public pour deux raisons (Absence d'endroit approprié, Obligation de ne pas déplacer ce corps)
 - Manque de gestion rectiligne allant d'une étape à une autre

CADRE LOGIQUE DE GESTION D'UN CAS DE DECES EN PLEIN AEROGARE

Lieux	Acteurs	Missions	Objectifs	Résultats
Au sol à l'arrivée	Service de Sécurité	établi un cordon de sécurité autour du defunt, organise d'un couloir de passage, alerte le procureur	Protéger le corps du défunt, facilite le déplacement des passagers sans nuire au fonctionnement normale de l'aérogare	Corps du défunt protégé par un cordon sécuritaire, couloir de passage dégagé, services judiciaire informé
	Commandant de Bord et Equipage de l'avion d'où à débarquer le passager	Donne des informations sur le comportement du passager lorsqu'il était à bord de l'avion	Avoir des informations antérieur au décès lorsque le passager était à bord	A donné des informations concernant le sujet lorsqu'il était à bord
	Compagnie	Se charge des problèmes administratif et immigration, donne des informations nécessaires sur le défunt	Réglé les problèmes administratifs liés à l'immigration, donné les informations sur toute l'identité du défunt	A donné les informations sur le voyageur et sur son trajet de voyage, s'est occupé des formalités pratiques relative à l'immigration et du retrait des
	Service Médical Aéroport	Examine le corps à l'aérogare, consulte les dossiers médicaux trouvés sur le défunt constate la mort, appelle le médecin légiste et prépare rapport	Constater la mort, exclure toute cause de décès liée à une maladie transmissible tel que le covid	A constaté la mort, à réaliser un test covid revenu négatif, à appeler le médecin légiste
	Médecin Légiste	Constate la mort, rend compte au Procureur de la République	Confirmé que le décès est naturel et lié à une maladie	A constaté le décès effectif, à rendu compte au Procureur de la République
	Procureur de la République	Est informé de la réalité et de la permanence de la mort ; ordonne l'enlèvement du corps	Constater le décès, son caractère naturel et ouvrir un dossier d'enquête	Constate le décès et ordonne l'enlèvement
	L'administration de l'aéroport	Examine les dossiers du défunt voyageur, organise la gestion autour du corps, prévient le consulat du pays d'origine	préparer la gestion administrative et pratique de la gestion de l'événement	s'est occupé de la gestion de l'événement et à aider à l'enlèvement effectif du corps
	Pompe Funèbre	Enlève le corps	Assurer le traitement et l'enlèvement du corps de l'aérogare jusqu'à la morgue	Enlève le corps pour la morgue
	Ambassade ou Consulat	Est informé pour des dispositions à prendre	Informé la famille et prendre les dispositions d'un transfert éventuel du corps dans son pays	Informé la famille et envisage les dispositions de l'éventuel transfert du corps
	Famille	Est informé	Être informé	Sont informé par le consulat

DIAGRAMME DES ACTEURS EN CAS DE DECES EN PLEIN AEROGARE



3ème cas: DECES SURVENU AUCOURS DE SON TRANSFERT VERS UNE STRUCTURE HOSPITALIERE

PRESENTATION DU CAS

- Octobre 2025
- Dame de 47 ans, venant de Brazzaville par ASKY et se rendant à Abuja
- Crise cardio-respiratoire en aérogare à la suite d'un petit effort.
- Les services médicaux : PEC et évacuation
- Décès lors du transfert

ALERTE

- Alerte sur l'état préoccupant du passager a été donnée au service Médical par la compagnie ASKY.

ACTIONS

- Service Médical : évacuation vers une structure hospitalière sous oxygénothérapie
- Constat de décès à l'hôpital
- La compagnie a été interpellée ainsi que l'administration de l'aéroport.
- Procureur de la République : ordonné le transfert du corps à la morgue

COMMENTAIRES LIÉS À LA GESTION DU CAS

1. Le présent cas, n'est pas le premier de ce genre, pose deux problématiques
 - conditions de santé exigibles pour voyager et
 - les responsabilités des Compagnies de transport aérien.
2. Négligence des compagnies par rapport aux exigences imposables en matière de santé ; en effet ce défunt était visiblement très malade avant de monter à bord de l'aéronef.
3. Prise en charge des cas de décès de ce genre est souvent occultée par les compagnies qui n'ont pas une ligne de conduite claire laissant souvent la responsabilité aux gestionnaires de l'aéroport
4. Les assurances maladies et décès sont rarement mis à contribution

**CADRE LOGIQUE DE LA GESTION D'UN CAS DE DECES SURVENUE
AU COURS DE SON TRANSFERT VERS UNE STRUCTURE
HOSPITALIERE**

Lieux	Acteurs	Missions	Objectifs	Résultats
A l'aérogare	Service de Sécurité	Alerte et permet le transport sur civière du malade	Faciliter l'évacuation du passager malade vers l'ambulance à l'estérieur	A dégagé un couloir de facilitation de la sortie du malade vers l'ambulance
	Compagnie	S'occupe des problèmes administratif et matériel du malade	Accompagner le passager malade	Résoud les problèmes pratique et administratif liés à l'évacuation du passager malade
	Service Médical Aéroport	Assiste le passager malade, procède à son évacuation , constate la mort	Assister le passager malade, l'évacuer vers une structure compétante	A évacué le passager malade
	Service hospitalier de référence	Accueil le malade, constate le décès	Assister le voyageur malade	A assisté le malade mais à constater la mort
	Procureur de la République	Est informé de la réalité et de la permanence de la mort ; ordonne le transport du corps à la morgue	Constater le décès, son caractère naturel et ouvrir un dossier d'enquête	Est informé du décès d'un passager connu malade et à ordonner le transport à la morgue
	L'administration de l'aéroport	Assiste matérièlement l'évacuation du passager malade et du transfert du corps de ce passager vers la morgue	Assister le service de santé de l'aéroport dans sa mission vis-à-vis des passagers	A aidé à l'évacuation du passager malade et au transport du corps à la morgue

CONCLUSION GENERALE

Problématique de la gestion des décès pour lesquels il n'y a pas de procédures rigides et claires en dehors des règles appliquées dans l'aéronef.

Chaque aéroport en plus des règles définies par l'OACI, notamment en son annexe 9 et dans le manuel OPS/PANS-ATM, opère la gestion des cas de décès selon les réglementations légales et juridiques de son Etat

Nos propositions de cadre logique visent la nécessité d'avoir des procédures simples et claires définissant les différents acteurs, leurs missions et leurs responsabilités

MERCI